Fédération Nationale FNAF Agroalimentaire et Forestière

LA FEDERATION COMMUNIQUE

MOUVEMENT DES AGRICULTEURS

LE FOND DE L'AFFAIRE

Le mouvement actuel des agriculteurs prend des formes toutes particulières qui reçoivent souvent l'aval des pouvoirs publics, loin de ce que les mobilisations ouvrières subissent. Il s'inscrit dans la continuité des mobilisations et des barrages de l'hiver 2024, visant à la disparition des normes sociales, sanitaires, environnementales et fiscales. Barrages qui se sont conclus par une loi d'orientation agricole, déniant davantage de droits aux ouvriers et salariés agricoles, aux consommateurs et à la population. Tout cela s'inscrit dans une continuité de défiscalisation des aides, d'exonération des cotisations sociales patronales et de dérogations au temps de travail, se soldant par des semaines pouvant atteindre plus de 60 heures pour des ouvriers agricoles.

Le discours réactionnaire de la « simplification », promue par les organisations agricoles patronales, a notamment pris forme dans la loi Duplomb, qui ambitionnait la réintroduction des néonicotinoïdes ainsi qu'un unique contrôle administratif annuel, au détriment de la santé des consommateurs et avant tout des salariés agricoles. Par ailleurs, trop souvent passés sous silence, la place et le rôle des ouvriers agricoles sont invisibilisés, alors même que près de 50 % de la production agricole est réalisé par ce prolétariat surexploité et sous-payé.

Les barrages de décembre, les déclarations et tracts communs entre la Coordination rurale, organisation d'extrême droite, des organisations agricoles dites officielles, mais aussi avec la Confédération paysanne, ainsi que les mobilisations de janvier, constituent de véritables coups de force réactionnaires de l'agrobusiness qui prolongent une dynamique visant à imposer un moratoire généralisé sur tous contrôles publics environnementaux, sanitaires, fiscaux et sociaux, revendications centrales de ces organisations, développées ou reprises par conviction ou par opportunisme.

Il s'agit ni plus ni moins d'imposer une agriculture au service des intérêts de l'agrobusiness et des multinationales. Ces organisations professionnelles ne défendent que leurs intérêts et profits, au mépris des conditions de travail des ouvriers agricoles et de l'enjeu fondamental d'une souveraineté alimentaire nationale, seule à même de garantir une alimentation suffisante et de qualité pour l'ensemble de la population.

Loin d'apporter des réponses aux crises agricoles et nourrissant un climat délétère et le chaos, elles promeuvent moins de contrôle public, la financiarisation des structures, et poussent objectivement à la concentration agraire. Elles s'accrochent obstinément à un modèle intensif de production et de spécialisation, entretenant la confusion et la démagogie reprenant les thèmes idéologiques chers à l'agrarisme d'un autre temps.

Sans planification publique nationale des activités agricoles et alimentaires, sans intervention à promouvoir des ouvrières et ouvriers agricoles, dont les qualifications doivent être reconnues, les salaires augmentés et les conditions de travail améliorées, il n'y aura pas d'avancées progressistes et de réels changements profonds, ni de nouvelles formes collectives de travail de la terre.

Notre fédération poursuivra ses luttes pour la défense des normes sociales et du droit du travail, ainsi que des normes sanitaires et environnementales, en toute clarté des enjeux démocratiques et économiques.

Montreuil, le 23 janvier 2026

263 Rue de Paris – Case 428 – 93514 MONTREUIL – Tél : 01.55.82.84.45 – Fax : 01.48.51.57.49 – Email : fnaf@fnaf.cgt.fr